



# RAPPORT D'ACTIVITES DES OPERATIONS DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU DU SIEP DU SANTERRE - 2022 -



Maitre d'ouvrage

**SIEP du Santerre**

Territoires

**ORQUE de Caix**

**ORQUE de Pote Morchain**

Animatrice

**Camille DALLET**



## SOMMAIRE

1	Présentation du SIEP du Santerre.....	3
1.1	Le SIEP du Santerre .....	3
1.2	Le territoire.....	3
1.3	Etat des lieux de la qualité de l'eau.....	5
1.3.1	Secteur Ouest – Caix.....	5
1.3.2	Secteur Est – Potte-Morchain .....	5
2	Poste de l'animatrice.....	6
2.1	Historique .....	6
2.2	Conduite des opérations en 2021.....	6
2.3	Financement de l'animation en 2022.....	7
2.3.1	Agence de l'Eau Artois Picardie .....	7
2.3.2	Région Hauts-de-France dans le cadre du Plan Somme.....	7
2.4	Réalisation des objectifs de l'année 2022.....	7
2.5	Formations / Conférences de l'animatrice .....	7
2.5.1	Réseau d'animateurs .....	8
2.6	Autres projets en lien avec la qualité de l'eau et la vie du Syndicat d'eau.....	8
3	ORQUE de Caix – Opérations réalisées en 2022 .....	9
3.1	Historique .....	9
3.2	Volet Agricole.....	10
3.2.1	Actions réalisées (cadre du marché Géonord/Chambre d'agriculture).....	10
3.3	Volet Non-Agricole .....	17
3.3.1	Thématique milieu.....	17
3.3.2	Thématique industrie.....	17
3.3.3	Thématique communication.....	17
4	ORQUE de Potte-Morchain – Opérations réalisées en 2022.....	19
4.1	Historique .....	19
4.2	Volet Agricole.....	20
4.2.1	Actions réalisées .....	20
4.3	Volet Non-Agricole .....	23
4.3.1	Thématique activités urbaines .....	23
4.3.2	Thématique communication.....	23
4.3.3	Thématique foncière .....	24



## Table des cartes

Carte 1 Localisation du territoire du SIEP .....	4
Carte 2 AAC de Caix.....	9
Carte 3 Localisation des points de prélèvement des reliquats d'azote.....	10
Carte 4 Localisation des parcelles de miscanthus.....	11
Carte 5 16 Communes à enjeu eau .....	14
Carte 6 Suivi forages agricoles.....	17
Carte 7 Suivi ancienne décharge de Caix.....	17
Carte 8 AAC de Potte-Morchain.....	19
Carte 9 Localisation des points de prélèvements de reliquats d'azote.....	20
Carte 10 9 communes à enjeu eau.....	21
Carte 11 Tracé du CSNE sur l'AAC de Potte-Morchain.....	23
Carte 12 Localisation des parcelles et futur emplacement .....	24

## Table des illustrations

Illustration 1 Bâtiment de stockage de M. Colin - Hangest-sur-Somme.....	11
Illustration 2 Invitation à la démonstration de matériel mécanique.....	12
Illustration 3 Exemple de synthèse.....	13
Illustration 4 Tableau des mesures MAEc du SIEP du Santerre.....	15
Illustration 5 Les inf'Eau de 2022.....	16
Illustration 6 Plaquette de présentation des animations scolaires.....	18
Illustration 7 Plaquette de présentation des animations scolaires.....	18
Illustration 8 Exemple fiche de synthèse.....	20
Illustration 9 Inf'Eau 2022 .....	21

## Annexes

Annexe 1 : Emploi du temps extrait de Google Agenda

Annexe 2 : Conventions de l'Agence de l'Eau et de la Région

Annexe 3 : Plans d'Actions

Annexe 4 : CR et présentation Groupe de Travail Techniques innovantes

Annexe 5 : Fiches Azote

Annexe 6 : Plan Agro Environnemental et Climatique

Annexe 7 : Inf'EAU



## 1 PRESENTATION DU SIEP DU SANTERRE

### 1.1 Le SIEP du Santerre

Le maître d'ouvrage de l'animation territoriale est le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SIEP) du Santerre, représenté par son Président Philippe CHEVAL.

Le SIEP du Santerre satisfait quotidiennement les besoins en eau potable des 82 communes et de 42 153 habitants (population au 1<sup>er</sup> janvier 2021) avec un pompage total en 2020 de 3 438 432 m<sup>3</sup>.

Le siège du SIEP du Santerre est localisé 1 rue d'Assel à Rosières-en-Santerre.

Le SIEP du Santerre a été créé par un arrêté préfectoral en date du 22 mars 2001. Il est né de la fusion de 2 syndicats :

- Le SIAEP de Caix crée par arrêté préfectoral du 14 janvier 1922,
- Le SIAEP de Béthencourt-sur-Somme crée par arrêté préfectoral du 5 juin 1922.

**Depuis le 16 juillet 2015, le SIEP est passé en régie pour les services publics de production et de distribution d'eau potable. Les compétences du SIEP liées au service sont :**

- **Production d'eau potable et Protection des points de prélèvement**
- **Traitement, transfert, stockage et distribution**
- **Facturation et recouvrement**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communes de Démuin et Aubercourt ont intégré le SIEP du Santerre. Certaines communes sur le territoire ont fusionné, telles que Hypercourt (Hyencourt le Petit, Omiécourt, Pertain) et Marchelepot-Misery (Marhelepot et Misery). Cela amène à l'alimentation de 82 communes sur le territoire.

Les champs captants de Caix 1 et Caix 3 représentent une ressource irremplaçable pour le SIEP en fournissant plus de **2,38 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable en 2021** redistribués sur les différentes branches desservies, soit **71% de la ressource en eau**. Mais cette ressource est fragile compte tenu notamment du contexte agricole du secteur. Les captages de Potte et Morchain sont quant à eux une ressource stratégique pour l'est du territoire et distribuent plus de **971 000 m<sup>3</sup> d'eau**.

Le SIEP s'est engagé en 2009, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, dans une Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) sur les champs captants de Caix 1 et Caix 3. L'ORQUE vise à **recenser** et **réduire** l'ensemble des pollutions (urbaines, agricoles, industrielles) qui sont susceptibles d'affecter la qualité de l'eau souterraine.

Depuis 2016, le SIEP mène également une démarche ORQUE volontaire sur les captages de Potte et Morchain.

### 1.2 Le territoire

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (SIEP) du Santerre se situe dans le département de la Somme, à environ 50 kilomètres à l'est d'Amiens. Bien que situé dans la Picardie de la craie, le Santerre montre un relief d'une platitude absolue vers 100 m d'altitude.

La fertilité du sol du Santerre en fait une riche région de grandes exploitations consacrées aux cultures céréalières, betteravières et de légumes de plein champ (pommes de terre, petits pois, carottes, épinards...) destinés aux usines agro-alimentaires voisines (fabrique de purée en flocons de Rosières, conserverie Bonduelle d'Estrées-Mons, sucrerie de Roye, traitement du glucose à Nesle).



L'eau de la nappe phréatique est contenue dans l'argile et la craie d'époque crétacée et « remonte » par capillarité dans le limon. L'épaisseur de la couche de craie du Santerre est évaluée à 300 à 400 mètres.

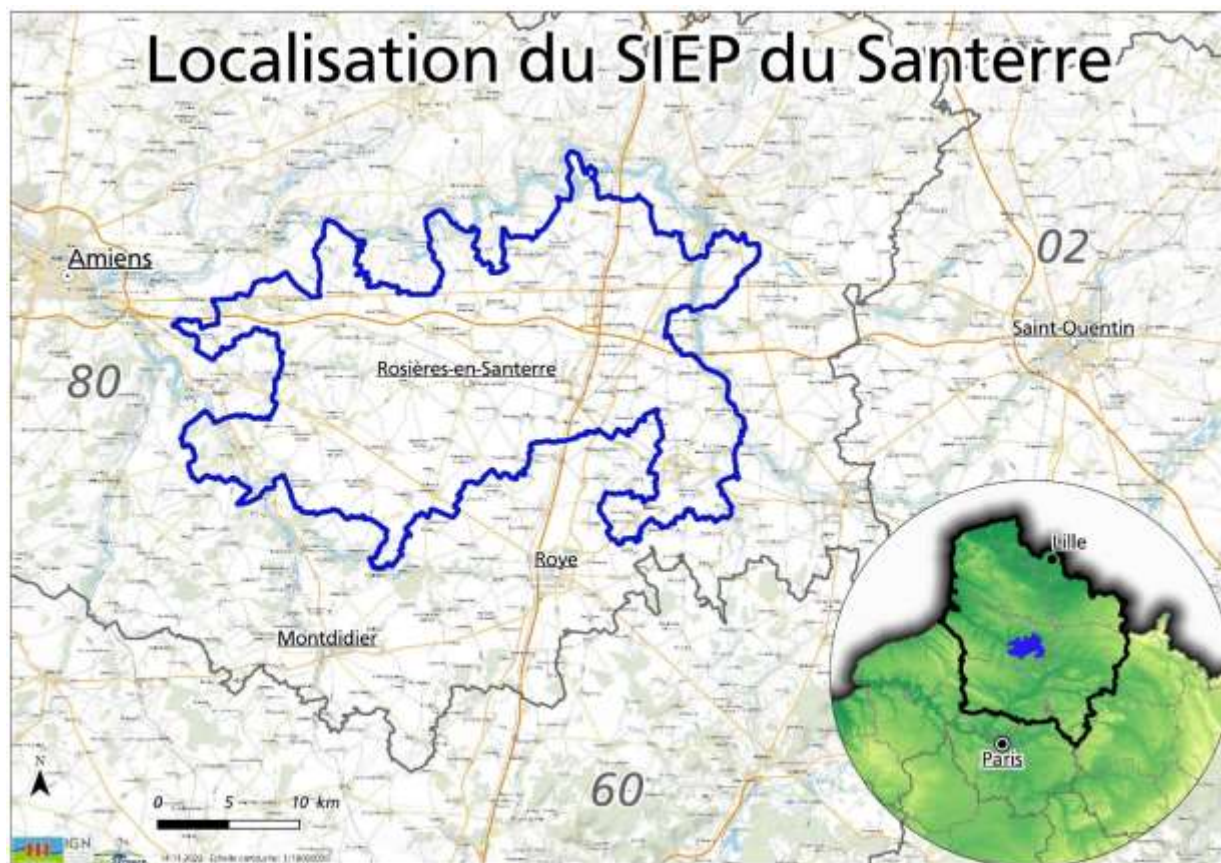
La nappe de la craie est le réservoir le plus important de la Picardie. Les ressources sont abondantes et les forages offrent généralement de bons débits, à condition d'implanter les ouvrages en milieu fissuré favorable, dans les vallées sèches ou humides.

La quantité d'eau est importante, mais les prélèvements sont eux aussi très importants, car il existe en plus des forages pour l'eau potable, un nombre très élevé de forages d'irrigation.

L'alimentation en eau potable est un enjeu primordial de santé publique.

Des progrès considérables ont été réalisés depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de la découverte de la microbiologie à l'analyse d'ultra-traces chimiques. C'est une des causes principales de l'amélioration de la santé publique.

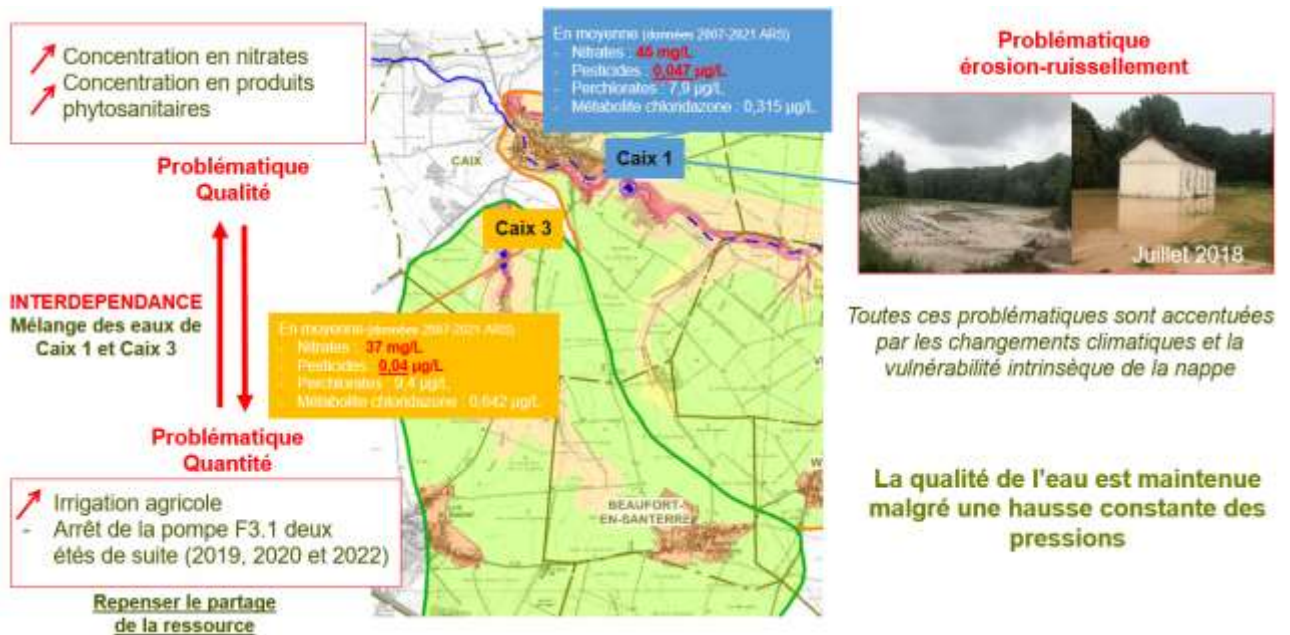
L'eau destinée à la consommation humaine, appelée encore eau potable, est définie réglementairement comme « une eau devant ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé des personnes et être conforme à un certain nombre de limites et de références de qualité ».



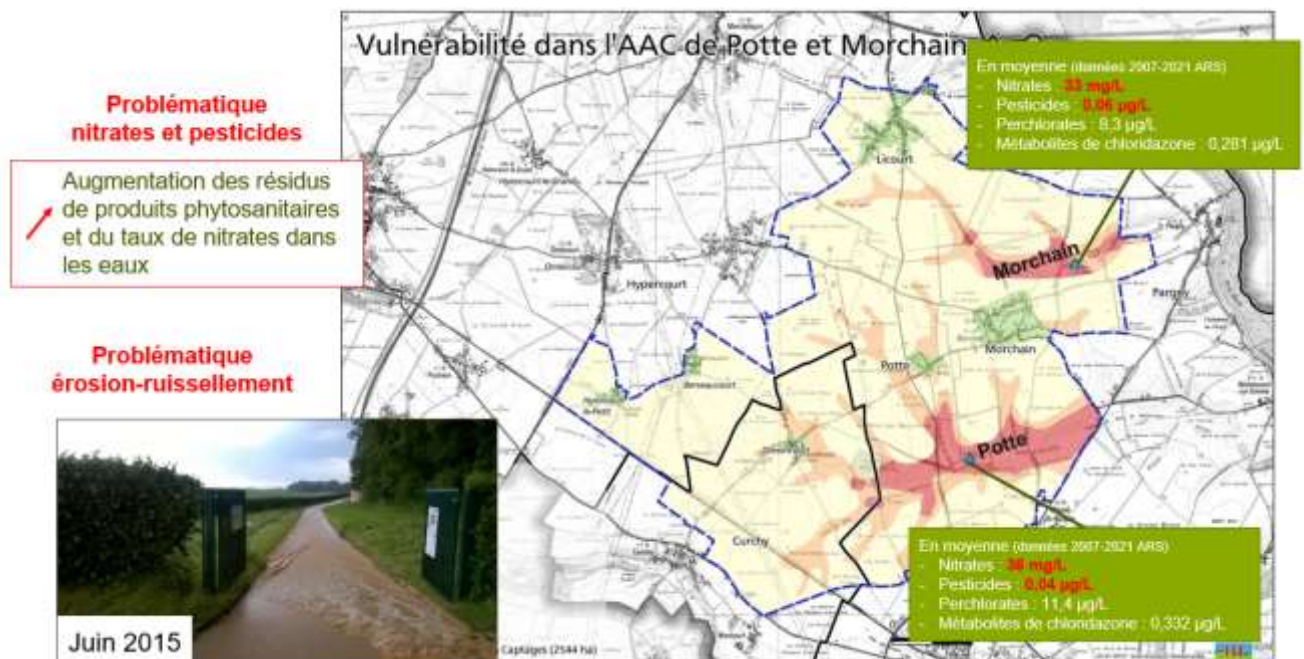
Carte 1 Localisation du territoire du SIEP

### 1.3 Etat des lieux de la qualité de l'eau

#### 1.3.1 Secteur Ouest - Caix



#### 1.3.2 Secteur Est - Potte-Morchain





## 2 POSTE DE L'ANIMATRICE

### 2.1 Historique

L'animatrice Marine JOSSE a été recrutée en date du 07 décembre 2009 pour le lancement de l'ORQUE de Caix et pour suivre le plan d'actions. L'animatrice est également en charge de l'ORQUE de Potte et Morchain.

Marine JOSSE a quitté ses fonctions au sein du SIEP du Santerre **le 30 juin 2021**. Afin de poursuivre les plans d'actions des deux ORQUE, une nouvelle animatrice a été recrutée, Camille DALLET, en octobre 2020 à la suite de son stage de fin d'études. Elle a pris la suite de Marine JOSSE au **1<sup>er</sup> juillet 2021**.

### 2.2 Conduite des opérations en 2022

Pour l'année 2021, l'ETP est divisé en deux sur l'année : du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 est basé sur l'emploi du temps de Marine JOSSE. Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021 est basé sur l'emploi du temps de Camille DALLET. Il en sera de même pour les salaires.

Le temps passé pour les projets des ORQUE est donc de 1 ETP. Le nombre de jours travaillés correspond à **197 jours pour l'année 2022** dont un total de 42 jours passés en télétravail.

Toutes les missions liées à la qualité de l'eau et sa préservation sont comprises dans le calcul de l'ETP : la gestion de l'auto-surveillance du SIEP (en lien direct avec la qualité de l'eau), la participation et l'implication aux autres missions au SIEP liées à la qualité de l'eau/environnement en général, la participation aux réunions/comités/bureaux du SIEP, la recherche d'alternatives au dispositif des paiements pour services environnementaux (PSE) qui avait été initié en 2020 sur le territoire du SIEP du Santerre, l'implication dans le projet de nouvelle recherche en eau sur le territoire du SIEP du Santerre.

L'emploi du temps de l'animatrice de l'année 2022 extrait de Google Agenda sont joints en **Annexe 1**.

La part de la mission en prestation pour l'année 2022 correspond à :

- Accompagnement pour la mise en œuvre du plan d'actions de l'ORQUE de Caix : suivi du programme d'actions en 2022 ;
- Mise en œuvre du plan d'actions de l'ORQUE de Potte et Morchain : suivi du programme d'actions en 2022 ;
- Réflexion sur la mise en place des nouveaux CARE ;
- Recherche d'une nouvelle ressource en eau ;
- Suivi du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) du SIEP ;
- Gestion de la rareté de l'eau - définition seuils arrêté cadre sécheresse ;
- Révision de la DUP des captages de Caix ;
- Institution du droit de préemption sur le PPR des captages de Caix.

Les référents de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour cette opération sont Loïg METERON et Serge PERDRIX. La période couverte par ce rapport s'étend du **1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022**.



## 2.3 Financement de l'animation en 2022

### 2.3.1 Agence de l'Eau Artois Picardie

Une nouvelle demande de financement pour le poste a été réalisée en 2020 pour une durée de 3 ans. La convention n°26188 se terminera **le 31 décembre 2022**. Une première demande d'acompte a été faite pour l'année 2020, puis une seconde pour l'année 2021.

### 2.3.2 Région Hauts-de-France dans le cadre du Plan Somme

La Région Hauts-de-France est financeur de l'animation à hauteur de 10%. La nouvelle convention 19006960 a une durée de 3 ans dans le cadre du Plan Somme et prendra fin le **31 décembre 2022**.

Les conventions de l'AEAP et de la Région sont jointes en **Annexe 2**.

Les demandes de subvention non soldées et en cours :

- Accompagnement des agriculteurs ORQUE de Caix 2020-2025 - Convention n°17090,
- Accompagnement des agriculteurs ORQUE de Potte et Morchain 2020-2024 - Convention n°174200,
- Poste animateur 2020 - 2023 - Convention n°26188 (solde demandé)

L'animatrice a réalisé 3 demandes de solde en 2022 (Bio en Hauts-de-France, acquisition foncière sur Potte et Morchain et le plan 1 millions d'arbres).

*(Temps passé pour les demandes de solde et les demandes de subvention en 2021 : 5 jours).*

## 2.4 Réalisation des objectifs de l'année 2022

**Les objectifs de l'animation ont été identifiés dans la nouvelle convention de financement.** L'AEAP a demandé à remplir des objectifs propres à chaque territoire, mais également des indicateurs du guide méthodologique d'élaboration des plans d'actions dans les territoires de captages d'eau potable.

Les objectifs pour 2022 pour Caix :

- Poursuite des actions du deuxième plan d'actions
- Etablissement de la feuille de route pour la révision de la DUP avec concertation
- Elaboration du CARE

Les objectifs pour 2022 pour Potte et Morchain :

- Poursuite des actions de l'ORQUE de Potte et Morchain.
- Veille de projet sur le Canal Seine Nord Europe (CSNE)
- Participation à l'aménagement foncier induit par le projet du CSNE

*(Temps passé réalisation du rapport annuel en 2021 : 17 jours).*

## 2.5 Formations / Conférences de l'animatrice

- Visioconférence AEAP - Présentation de la révision du 11<sup>ème</sup> programme - 31/01/2022
- Webinaire - « Réglementation pour limiter les pollutions diffuses : principes et actions de l'OFB » - 08/02/2022
- Groupe de travail animateurs CARE AEAP - 04/03/2022
- Visioconférence Groupe Technique INRAe - Gestion dynamique du projet d'une AAC en enjeu nitrate à l'aide d'un tableau de bord - 22/03/2022
- Journée d'échanges techniques - Démarche protection de la ressource en eau - 31/03/2022
- Visioconférence - Commission Eau et Agriculture - 15/04/2022





- Réunion AEAP - 21/04/2022
- Webinaire INRAe - 18/05/2022
- Webinaire - *Je dis, je capte !* « L'agriculture bio un enjeu pour les captages » - 02/06/2022
- Présentation des nouveaux indicateurs CARE de Géonord - 03/06/2022
- Webinaire INRAe - 16/06/2022
- Réunion AEAP / Géonord - le CARE - 22/06/2022
- Présentation Ministère agriculture - « Innov'Azote » - 30/08/2022
- Webinaire - Nouvelle PAC - Centre de Ressource Captages » - 06/09/2022
- Formation AIPR - 19/09/2022
- Visioconférence animateurs captages - 29/09/2022
- Réunion animateurs AEAP - CARE - 03/10/2022
- **Colloque Lille - "Quelle politique de l'eau en Hauts-de-France ? » - CESER - 08/11/2022**

*(Temps passé en formation/conférences en 2021 : 11 jours).*

### *2.5.1 Réseau d'animateurs*

Echanges réguliers mails et téléphoniques avec Olivier CREPIN et Domitille SION d'Amiens Métropole et Candice BARJAT de l'AMEVA.

*(Temps passé : 3 jours).*

## **2.6 Autres projets en lien avec la qualité de l'eau et la vie du Syndicat d'eau**

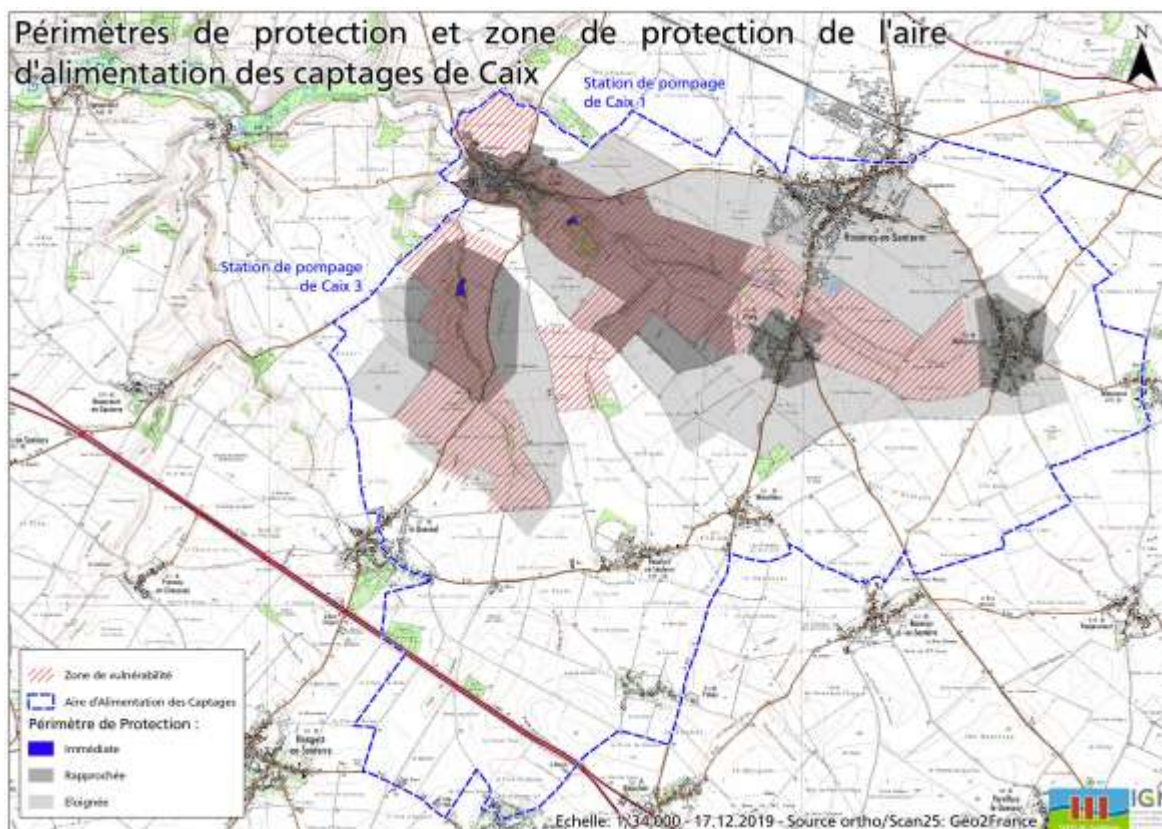
- Suivi du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux
- Suivi du projet du Canal Seine Nord Europe
- Projet de territoire en lien avec Mousline (anciennement SITPA)
- Recherche d'une nouvelle ressource
- Gestion des analyses auto-surveillance
- Mise à jour du tableau des subventions Agence de l'Eau
- Rédaction du rapport annuel sur le prix et la qualité des services
- Révision de la DUP

*(Temps passé sur ces autres projets en 2022 : 75 jours).*

## 3 ORQUE DE CAIX – OPERATIONS REALISEES EN 2022

### 3.1 Historique

Les captages de Caix ont été classés captages prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement en 2009 en raison de la forte teneur en nitrates des eaux. La mise en place d'une ORQUE a débuté en 2010 avec la détermination de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Caix 1 et Caix3, puis la réalisation d'un Diagnostic Multi-Pression en 2011 pour arriver à la validation et la mise en œuvre du premier Plan d'Actions (PA) en 2013.



Carte 2 AAC de Caix

Un bilan à 5 ans, échéance du 1<sup>er</sup> PA, a été tiré : 60% des objectifs ont été atteints, soit 52% pour les actions agricoles et 70% pour le volet non-agricole. Un 2<sup>ème</sup> PA de 5 ans est actuellement en cours depuis 2020 et un bureau d'étude a été recruté la même année pour la partie co-animation agricole (Géonord et la Chambre d'Agriculture de la Somme en co-traitance).

Le PA est disponible en **Annexe 3**.

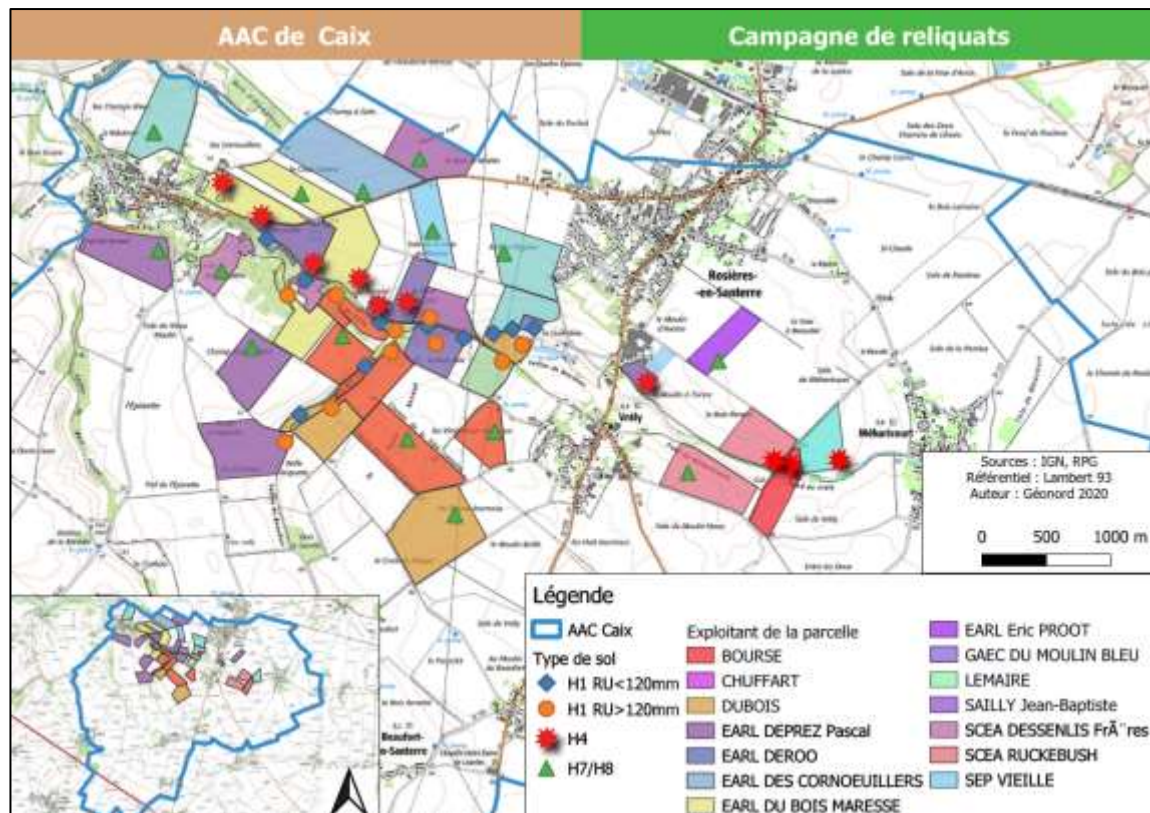
### 3.2 Volet Agricole

#### 3.2.1 Actions réalisées (cadre du marché Géonord/Chambre d'agriculture)

##### - Campagne de reliquats

Une première campagne de Reliquats Entrée (REH) et Sortie hiver (RSH) a été réalisée entre octobre 2020 et mars 2021. Une deuxième a débuté fin 2021. Les résultats de la 1<sup>ère</sup> campagne montrent des taux de nitrates assez importants derrière une pomme de terre. Les deuxième et troisième campagnes de REH réalisées en fin 2021 et fin 2022 permettront de confirmer ce constat.

33 points de prélèvements ont été identifiés.



Carte 3 Localisation des points de prélèvement des reliquats d'azote

(Temps passé : 8 jours)

- Visite de l'exploitation de M. Colin le 17/02/2022

Depuis 2017, une réflexion est en cours sur la faisabilité d'une filière miscanthus sur le territoire de Caix. 10,40 ha ont déjà été plantés par 4 agriculteurs dans le cadre de l'appel à projets Ecophyto II.



Illustration 1 Bâtiment de stockage de M. Colin - Hangest-sur-Somme



Carte 4 Localisation des parcelles de miscanthus

Plusieurs réunions ont eu lieu avec la direction de la SITPA (Société Industrielle de Transformation de la Produits Agricoles) ayant de nombreux contrats pomme de terre dans le secteur. L'enjeu ici était de développer une filière miscanthus dans les zones les plus vulnérables de Caix afin d'alimenter la chaudière biomasse de la SITPA. La visite chez M. Colin était l'occasion pour les agriculteurs de poser toutes leurs questions notamment techniques. Le SIEP du Santerre a également répondu à l'appel à projets Ecophyto II+ en 2022 pour aider les agriculteurs à financer leur implantation, mais il n'a malheureusement pas été retenu.

De plus, l'augmentation des cours du blé, des pommes de terre, betteraves etc. pénalise la création de nouvelles filières dites « moins rentable ». Ajouté à ces circonstances, la SITPA-Nestlé a été vendu en octobre 2022 à un fonds d'investissement, les négociations doivent donc être reprises depuis le début.

(Temps passé : 2,5 jours)

- **Groupe de travail sur les techniques innovantes**

L'atelier a eu pour objectifs de valider ensemble les itinéraires techniques sur les cultures de blé, betteraves, pommes de terre, pois de conserve et haricots et de valider les différentes pratiques « innovantes » pouvant être mises en place sur les cultures pour diminuer l'usage des produits phytosanitaires. Il a été demandé aux participants une validation par culture, à savoir :

- Vérifier les itinéraires techniques culturales ;
- Vérifier la protection phytosanitaire ;
- Vérifier les différents leviers pouvant être utilisés pour réduire l'usage des phytosanitaires.

*Compte-rendu et présentation disponibles en **Annexe 4**.*

*(Temps passé : 3 jours)*

- **Démonstration de matériel de désherbage mécanique le 19/05/2022**



**INVITATION**

Démonstration de matériel de désherbage mécanique avec une roto-étrille de la société Einböck



La démonstration aura lieu à Caix le **jeudi 19 mai à 14h00** chez Messieurs Jean-Michel et Jean-Baptiste SAILLY sur une parcelle de betteraves.

La parcelle se situe à Caix en direction de Le Quesnel (1<sup>er</sup> chemin à gauche après le cimetière), Coordonnées GPS : 49.8057177, 2.65387746

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Aurélie ALBAUT de la Chambre d'agriculture de la Somme au 06.35.57.01.05 ou Camille DALLET du SIEP du Santerre au 06.58.11.44.60.

*Illustration 2 Invitation à la démonstration de matériel mécanique*



*(Temps passé : 2,5 jours)*

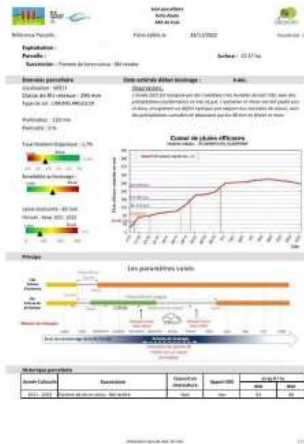
- Les fiches azotes



**Préervons ensemble la qualité de notre ressource en eau**

**Synthèse des pertes azotées à l'automne-hiver 2021/2022 sur l'AAC de Caix**

Dans le cadre de l'opération de protection de la ressource en eau menée sur votre territoire, le SIEP du Santerre vous a proposé une animation pour vous aider à optimiser votre fertilisation azotée. Ce document synthétise les fiches azote réalisées sur le territoire de l'AAC de Caix.



En 2022 :  
33 parcelles suivies ;  
33 fiches azote réalisées.

**Objectifs :**

- Appréhender le phénomène de lixiviation ;
- Estimer les pertes azotées à la parcelle ;
- Modéliser la concentration en nitrates sous racinaire.



Illustration 3 Exemple de synthèse

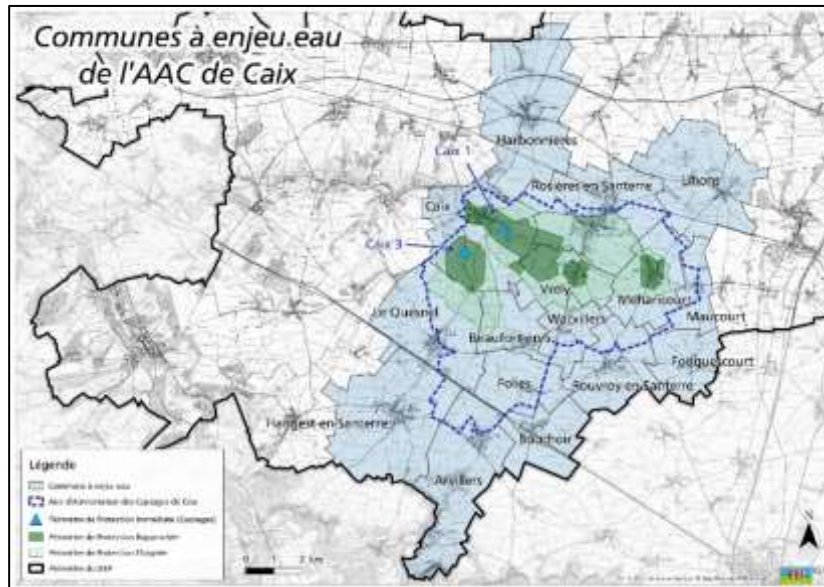
Grâce aux campagnes de reliquats d'azote ainsi qu'à la campagne d'analyse de sol, Géonord a pu réaliser des fiches azotes individuelles à la parcelle. Une synthèse territoriale a également été réalisée. Pour Caix, l'animatrice accompagnée du bureau d'études Géonord sont allés réaliser des entretiens individuels pour présenter ces fiches.

Synthèse du territoire et exemple de fiche anonymisée disponibles en **Annexe 5**.

(Temps passé : 5,5 jours)

- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc)

Le SIEP est opérateur MAEc depuis 2012. L'AAC de Caix regroupe 16 communes à enjeu eau.



Carte 5 16 Communes à enjeu eau

En 2022 l'animatrice a préparé le nouveau Plan Agroenvironnemental et climatique (PAEC) pour le programme 2023-2027.

L'animatrice a participé à 7 réunions au sujet des MAEc, que ce soit en visioconférence ou en présentiel à la Chambre d'Agriculture, partenaire du SIEP pour les diagnostics agroécologiques.

09/03/2022	12/04/2022	05/05/2022	19/05/2022
13/09/2022	20/09/2022	27/09/2022	

Ci-après, les mesures et enjeux sélectionnés par le SIEP du Santerre :

MAEc EAU - Réduction des herbicides - Grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Herbicides - Grandes cultures 2	Système	143 €/ha	253 €/ha
Herbicides - Grandes cultures 3	Système	281 €/ha	391 €/ha

Cette mesure n'est pas une priorité Agence de l'Eau

MAEc EAU - Qualité et gestion quantitative de l'eau pour les grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Pesticides - Grandes cultures 2	Système	201 €/ha	311 €/ha
Pesticides - Grandes cultures 3	Système	306 €/ha	416 €/ha



MAEc EAU - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 2	Système	136 €/ha	246 €/ha

MAEc EAU - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	Système	212 €/ha	322 €/ha

\*Culture Légumière de Plein Champs

MAEc BIODIVERSITE – Préservation des espèces		
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires
Protection des espèces 1	Localisée	82 €/ha
Protection des espèces 2	Localisée	145 €/ha
Protection des espèces 3	Localisée	200 €/ha
Protection des espèces 4	Localisée	254 €/ha

MAEc BIODIVERSITE - Création de couverts d'intérêt pour la biodiversité en particulier les pollinisateurs		
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires
Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricole	Localisée	652 €/ha

*Cette mesure n'est pas une priorité Agence de l'Eau*

*Illustration 4 Tableau des mesures MAEc du SIEP du Santerre*

La notice territoire a été validée en mai 2023. L'animatrice a réalisé 2 réunions pour informer des nouvelles MAEc en 2023.

Le PAEC et la plaquette MAEc du SIEP sont disponibles en **Annexe 6**.

*(Temps passé : 18 jours)*





- Les lettres Inf'EAU techniques

En 2022, l'animatrice a réalisé 2 lettres inf'EAU techniques sur le territoire, en mars et juillet.



Illustration 5 Les inf'Eau de 2022

Les deux lettres Inf'EAU sont disponibles en **Annexe 7**.

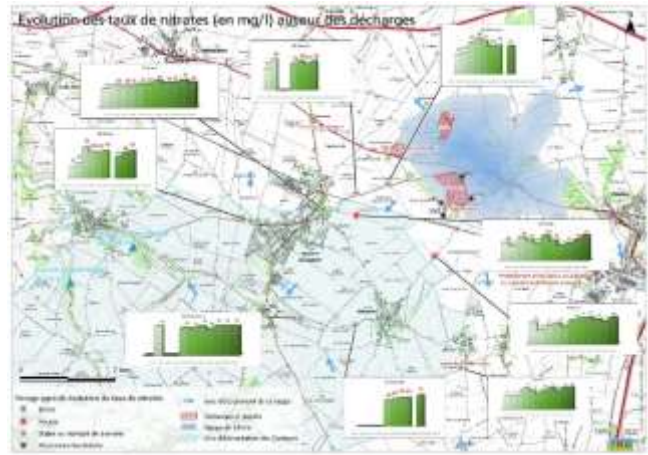
*(Temps passé : 5 jours)*

### 3.3 Volet Non-Agricole

#### 3.3.1 Thématique milieu



Carte 7 Suivi ancienne décharge de Caix



Carte 6 Suivi forages agricoles

Comme chaque année, le SIEP réalise 2 campagnes de suivi de la concentration en nitrates au niveau des 3 piézomètres situés autour de l'ancienne décharge de Caix. Nous n'observons pas de fluctuations majeures en lien avec de potentiels pics de nitrates présents aux captages. L'interdépendance de ce milieu avec la station de Caix 1 est donc inexistante.

Une campagne annuelle au niveau des forages agricoles présents autour de la décharge de Lihons est également effectuée, généralement au mois de septembre. En 2022, 5 forages ont été prélevés.

(Temps passé : 3 jours)

#### 3.3.2 Thématique industrie

Le SIEP s'est rapproché de l'usine SITPA-Nestlé. Une discussion est en cours concernant une potentielle filière miscanthus. L'animatrice a déposé une lettre d'intention pour l'appel à projets Ecophyto II+ de l'OFB le 17 décembre 2021 qui concerne le développement de filière à bas niveau d'intrants. Malheureusement le SIEP n'a pas été retenu pour cette session.

(Temps passé : 1,5 jours)

#### 3.3.3 Thématique communication

##### - Interventions scolaires

L'animatrice a réalisé une plaquette en 2021 et l'a diffusé à l'ensemble des établissements scolaires des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles répartis sur les 82 communes.

Liste des interventions réalisées en 2022 ci-dessous :

Date	Niveau	Ecole
24/03/2022	Petite-moyenne section	Marchélepot
25/03/2022	CP-CE	Marchélepot
28/03/2022	Grande section-CP	Marchélepot
07/04/2022	CP	Dompierre-Becquincourt
07/04/2022	CE1-CE2	Dompierre-Becquincourt
28/04/2022	Grande section-CP	Proyart
28/04/2022	CE2-CM1	Proyart
29/04/2022	CE1-CE2	Proyart
29/04/2022	CM1-CM2	Proyart

*.(Temps passé : 13 jours)*



*Illustration 7 Plaquette de présentation des animations scolaires*



*Illustration 6 Plaquette de présentation des animations scolaires*

**- Plantation d'arbres sur la station de Caix 3 – PLAN ARBRE Région HdF**

Via le Plan 1 million d'arbres pour la Région Hauts-de-France, le SIEP du Santerre a souhaité renforcer la protection d'un de ces captages via la plantation de nouveaux individus. Le site choisi pour ce chantier a été la station de pompage de Caix 3. En effet, celle-ci venait de subir une série d'abatages pour cause de maladie. Il semblait donc primordial de regarnir le ce boisement pour renforcer la protection du captage.

Les espèces choisies :

- Chêne pédonculé
- Hêtre commun
- Tilleul

- If
- Noyer
- Merisier

Date du chantier : vendredi 21 janvier 2022

Intervenants : élève de Terminale (STAV) Sciences et Techniques de l'Agronomie et du Vivant, option aménagement paysager du Campus Agro-environnemental 62 d'Arras.

*(Temps passé : 5 jours)*

## 4 ORQUE DE POTTE-MORCHAIN – OPERATIONS REALISEES EN 2022

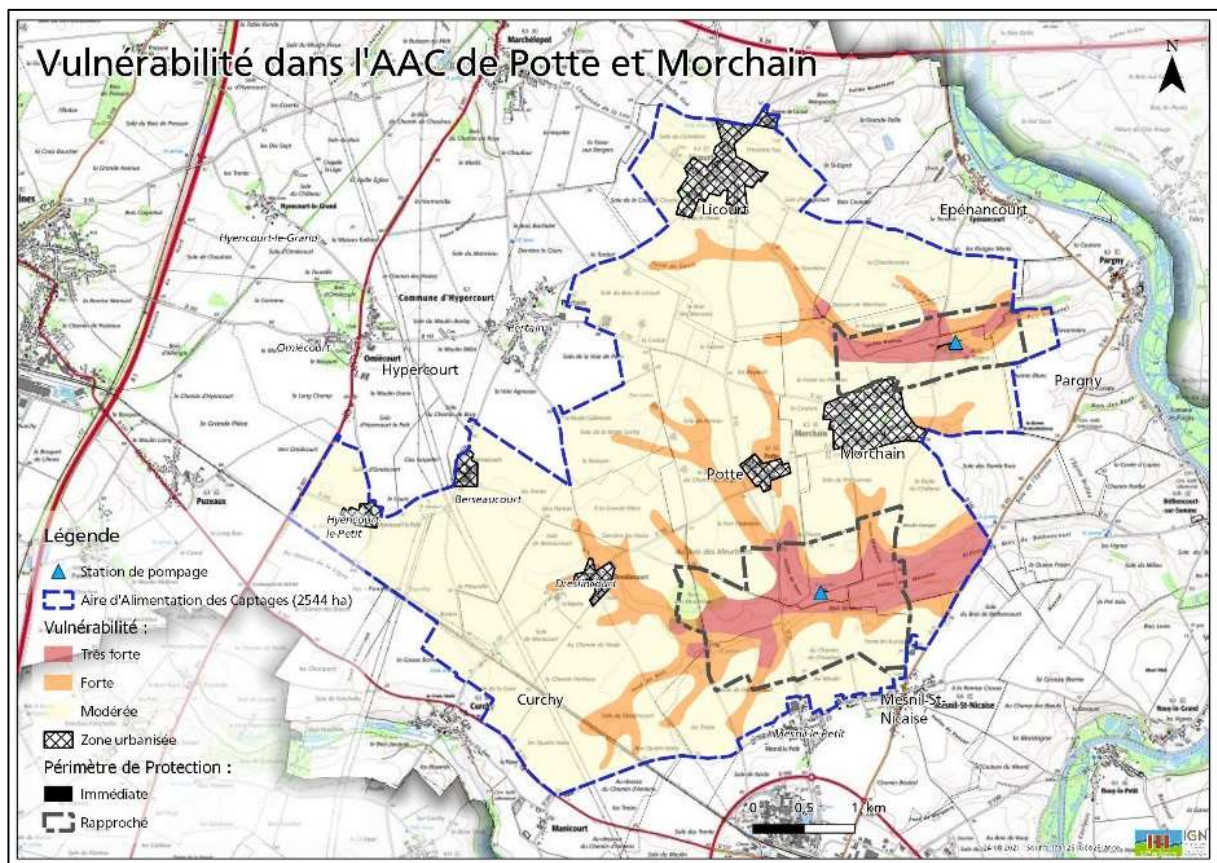
### 4.1 Historique

Le marché de l'ORQUE a été notifié le 18 août 2016. La phase 1 de détermination de l'Aire d'Alimentation des Captage a débuté le 29 août 2016 pour 6 mois. Il n'y a pas eu de difficultés particulières. L'AAC et la vulnérabilité intrinsèque ont été validées lors du comité de pilotage le 9 février 2017.

La phase 2 de la réalisation du DTMP s'est réalisée sur une durée de 9 mois. La réunion publique prévue en fin de ce lot a été décalée en fin du lot 3.

La phase 3, de détermination du programme d'actions, a commencé en janvier 2018 pour une durée de 4 mois. L'étude s'est achevée fin avril 2018. Deux groupes de travail agricoles ont eu lieu et un groupe de travail non-agricole.

Un COPIL de validation des actions a eu lieu le [26 avril 2018](#) suivi d'une réunion publique à Licourt.



Carte 8 AAC de Potte-Morchain

Le PA est disponible en **Annexe 3**.

## 4.2 Volet Agricole

### 4.2.1 Actions réalisées

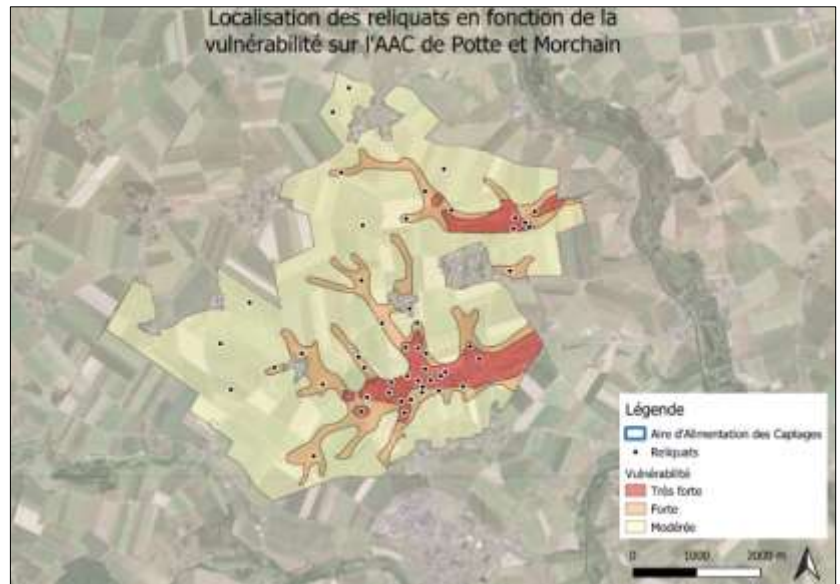
#### - Campagne de reliquats

Une première campagne de Reliquats Entrée (REH) et Sortie hiver (RSH) a été réalisée entre octobre 2020 et mars 2021. Une deuxième a débuté fin 2021 et début 2022. Les résultats de la campagne 2022-2023 confirment des taux de nitrates assez importants derrière une pomme de terre.

49 points de prélèvement ont été identifiés.

(Temps passé : 3 jours)

Carte 9 Localisation des points de prélèvements de reliquats d'azote



#### - Les fiches azotes



Préservons ensemble la qualité de notre ressource en eau

### Synthèse des pertes azotées à l'automne-hiver 2021/2022 sur l'AAC de Potte et Morchain

Dans le cadre de l'opération de protection de la ressource en eau menée sur votre territoire, le SIEP du Santerre vous a proposé une animation pour vous aider à optimiser votre fertilisation azotée. Ce document synthétise les fiches azote réalisées sur le territoire de l'AAC de Potte et Morchain.



En 2022 :  
48 parcelles suivies :  
48 fiches azote réalisées.

#### Objectifs :

- Appréhender le phénomène de lixiviation ;
- Estimer les pertes azotées à la parcelle ;
- Modéliser la concentration en nitrates sous racinaire.

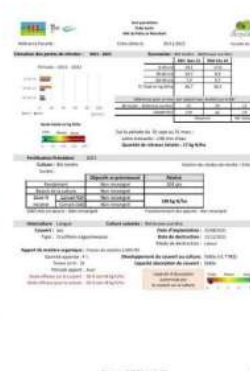


Illustration 8 Exemple fiche de synthèse

Grâce aux campagnes de reliquats d'azote ainsi qu'à la campagne d'analyse de sol, Géonord a pu réaliser des fiches azotes individuelles à la parcelle. Une synthèse territoriale a également été réalisée. L'animatrice a ensuite envoyé l'ensemble des fiches individuelles par courrier aux exploitants.

(Temps passé : 2 jours)

- **Information**

Deux Newsletters ont été distribuées à tous les agriculteurs de l’AAC de Potte-Morchain, une première en mars et une deuxième en juillet 2022. Y figurait la synthèse de la campagne des reliquats entrée et sortie hiver 2021/2022 ainsi que le compte-rendu du groupe de travail sur les pratiques innovantes.

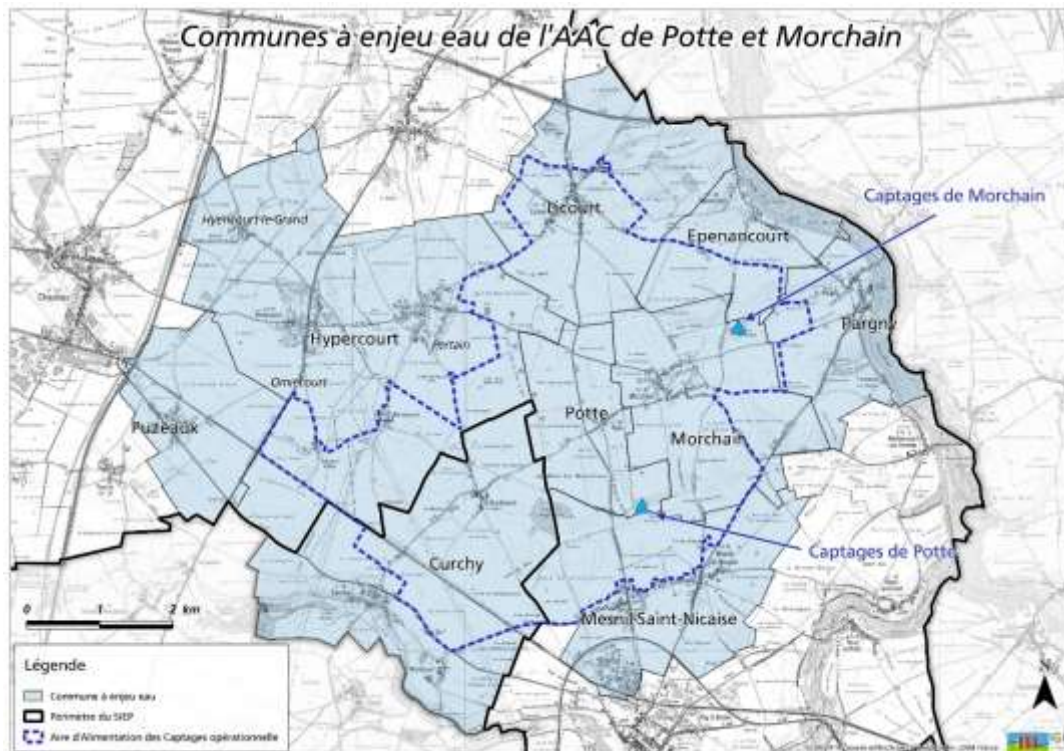
(Temps passé : 10 jours)



Illustration 9 Inf'Eau 2022

- **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc)**

Le SIEP est opérateur MAEc depuis 2012. L’AAC de Caix regroupe 16 communes à enjeu eau.



Carte 10 9 communes à enjeu eau



En 2022 l'animatrice a préparé le nouveau Plan Agroenvironnemental et climatique (PAEC) pour le programme 2023-2027.

L'animatrice a participé à 7 réunions au sujet des MAEc, que ce soit en visioconférence ou en présentiel à la Chambre d'Agriculture, partenaire du SIEP pour les diagnostics agroécologiques.

09/03/2022	12/04/2022	05/05/2022	19/05/2022
13/09/2022	20/09/2022	27/09/2022	

Ci-après, les mesures et enjeux sélectionnés par le SIEP du Santerre :

MAEc EAU - Réduction des herbicides - Grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Herbicides - Grandes cultures 2	Système	143 €/ha	253 €/ha
Herbicides - Grandes cultures 3	Système	281 €/ha	391 €/ha

*Cette mesure n'est pas une priorité Agence de l'Eau*

MAEc EAU - Qualité et gestion quantitative de l'eau pour les grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Pesticides - Grandes cultures 2	Système	201 €/ha	311 €/ha
Pesticides - Grandes cultures 3	Système	306 €/ha	416 €/ha

MAEc EAU - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 2	Système	136 €/ha	246 €/ha

MAEc EAU - Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures			
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires	Montants unitaires (déclinaison CLPC*)
Gestion de la fertilisation - Réduction des pesticides - Grandes cultures	Système	212 €/ha	322 €/ha

\*Culture Légumière de Plein Champs

MAEc BIODIVERSITE – Préservation des espèces		
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires
Protection des espèces 1	Localisée	82 €/ha
Protection des espèces 2	Localisée	145 €/ha
Protection des espèces 3	Localisée	200 €/ha
Protection des espèces 4	Localisée	254 €/ha

MAEc BIODIVERSITE - Création de couverts d'intérêt pour la biodiversité en particulier les pollinisateurs		
Enjeu	Type de mesure	Montants unitaires
Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricole	Localisée	652 €/ha

*Cette mesure n'est pas une priorité Agence de l'Eau*

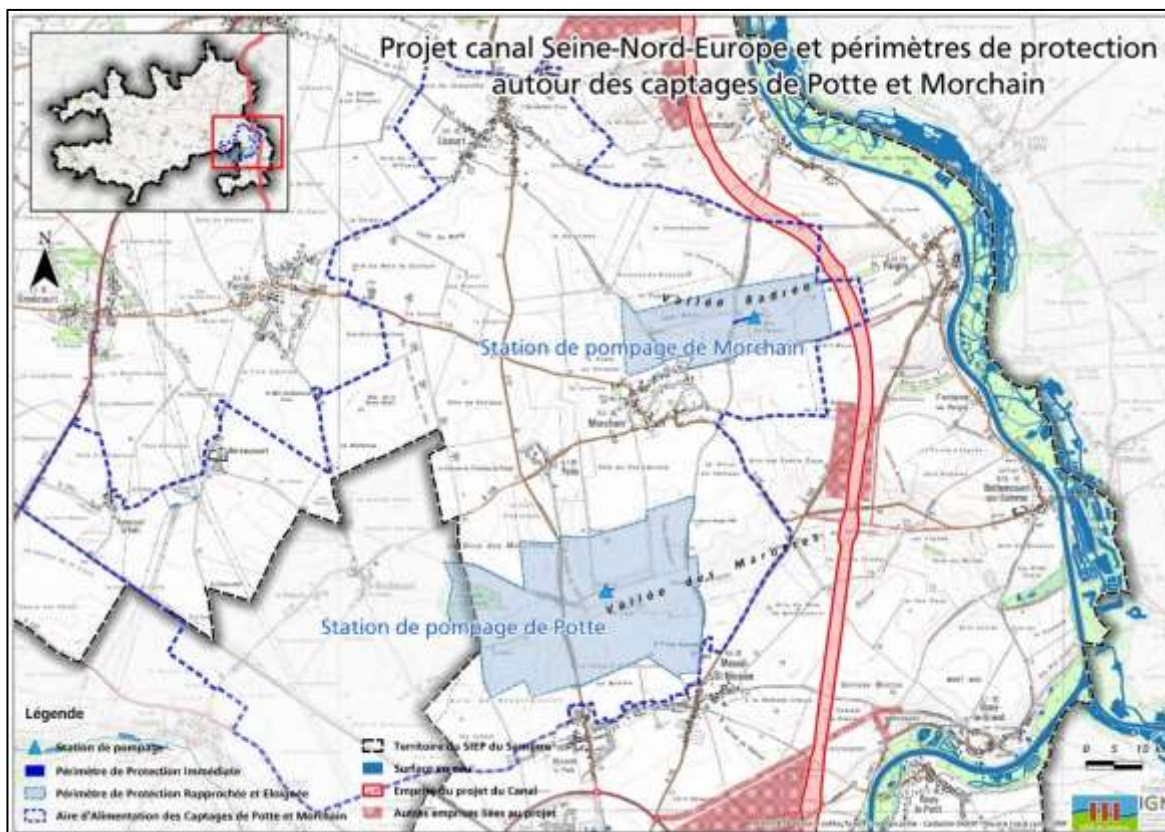
La notice territoire a été validée en mai 2023. L'animatrice a réalisé 2 réunions pour informer des nouvelles MAEc en 2023.

Le PAEC et la plaquette MAEc du SIEP sont disponibles en **Annexe 6**.

### 4.3 Volet Non-Agricole

#### 4.3.1 Thématique activités urbaines

Dans le cadre de l'aménagement foncier du Canal Seine Nord Europe, l'animatrice, accompagnée du Président du SIEP du Santerre, Monsieur Philippe CHEVAL, sont allés rencontrer les maires de Morchain, Potte, Licourt, Mesnil-Saint-Nicaise, Nesle et Pargny en 2021 afin d'échanger sur de possibles achats/dons de quelques ares afin de les rapporter autour des captages pour en assurer la protection.



Carte 11 Tracé du CSNE sur l'AAC de Potte-Morchain

L'animatrice a également rencontré la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme (DDTM 80) le 3 décembre 2021, afin d'établir un dossier qui servira à appuyer la demande du SIEP quant au fait de privilégier l'apport de terrains autour des captages.

L'animatrice a échangé à plusieurs reprises avec le cabinet de géomètre en charge de cet AFAFE.

La résultante de l'aménagement foncier a permis au SIEP de disposer des plusieurs terrains rapatriés autour du captage de Potte pour une superficie d'environ 2ha.

*(Temps passé : 3,5 jours)*

#### 4.3.2 Thématique communication

Tout comme pour l'ORQUE de Caix, l'animatrice a contacté l'ensemble des établissements du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle pour les informer de leur éligibilité à bénéficier d'une intervention scolaire sur la thématique de l'eau, des déchets et de l'environnement en général.

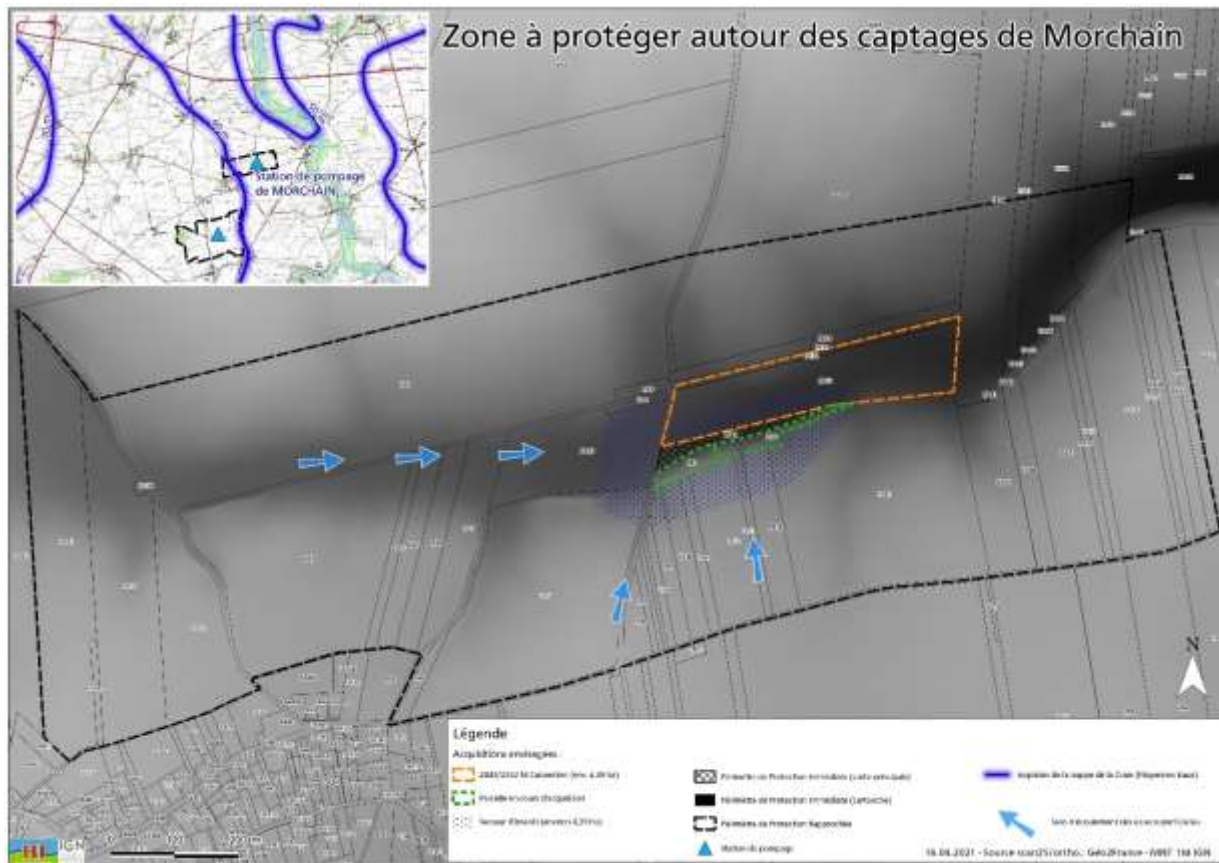
La liste des interventions réalisées en 2022 est reprise dans l'onglet de Caix.



### 4.3.3 Thématique foncière

Le 28 septembre 2022, après la proposition de la propriétaire Madame Bouchery-Carpentier, suite au départ en retraite de son frère, Monsieur Jacques Carpentier, le SIEP a pu acquérir 4,39 ha de terres arable situées juste à côté de la station de pompage de Morchain, en faveur de la protection de la ressource en eau, pour un total de 105 480 € TTC.

Depuis le printemps 2023, la parcelle est cultivée par M. Leleu en luzerne sans intrants en attendant son remaniement lors de l'aménagement foncier du Canal Seine Nord Europe.



Carte 12 Localisation des parcelles et futur emplacement

(Temps passé : 3 jours)



## Annexe 1

### Agenda





## Annexe 2

### Conventions





## Annexe 3

### Plans d'Actions





## Annexe 4

### Groupe de travail techniques innovantes







## Annexe 5

### Fiches Azote





## Annexe 6

### PAEC





## Annexe 7

### Inf'EAU